



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

COMMUNIQUÉ

Nº 96

Le 21 mai 1986

LA COMPOSITION DU GCSCE PORTANT SUR LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT ET DE LA FOURRURE

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, a annoncé aujourd'hui la composition du Groupe de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) portant sur les industries du vêtement et de la fourrure. Tel qu'annoncé le 25 avril dernier, ce groupe de consultations sera présidé par M. Peter J. Nygard. Le Groupe aura pour tâche de conseiller le gouvernement sur les questions relatives aux négociations commerciales, à l'accès aux marchés, et à l'expansion de nos exportations qui préoccupent plus particulièrement cette industrie.

.../2

Canada

"Je suis tout-à-fait reconnaissant qu'une telle brochette d'experts du secteur privé ait accepté de devenir membre de ce groupe de consultations. Leurs conseils et avis seront d'une aide précieuse dans la formulation de politiques commerciales affectant cette industrie." Le Groupe tient sa première réunion aujourd'hui même à Ottawa.

La liste des membres de ce groupe est incluse en annexe, de même que des renseignements généraux concernant le système des comités consultatifs du commerce extérieur.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Dwayne Wright
Conseiller principal et coordonnateur
Secrétariat des comités consultatifs sur le
commerce extérieur (DMTA)
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa
(613) 995-7786

ou:

Denis Comeau
Porte-parole adjoint (Commerce extérieur)
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa
(613) 995-1874

Groupe de consultations
sectorielles sur le
commerce extérieur (GCSCE)

VETEMENTS ET FOURRURES

- Président : M. Peter Nygard
Président et Chef de la direction
Nygard International
- Membres :
- Mme Michelle Boulanger-Bussière
Vice-présidente
Collège LaSalle
 - M. Jim Bourque
Président
Institut canadien de la fourrure
 - M. John Crispo
Professeur d'économie politique
Faculté des études de gestion
Université de Toronto
 - Mme Susan Karol
Vice-présidente
Phantom Industries Inc.
 - M. James F. Kay
Président du Conseil
Dylex Ltd.
 - M. Jack Kivenko
Président
Jack Spratt Mfg. Co. Ltd.
 - M. Claude Lapierre
Président
Clandel Lingerie Inc.
 - M. Rod Mersereau
Directeur exécutif
Association canadienne des importateurs de
textiles
 - M. Oscar Rajsky
Président
John Forsyth Co. Ltd.

- Membres
- : M. Gérald Roy
Directeur pour le Canada
Union internationale des ouvriers
du vêtement pour dames
 - : M. Joe Schaeffer
Président
Algo Industries
 - : M. Alvin Segal
Président
Peerless Clothing Ltd.
 - : M. Thomas Stanfield
Président
Stanfield's Ltd.
 - : M. Albert Taran
Vice-président
Taran Furs Inc.
 - : M. Victor Topper
Président
Reliable Fur, Dressers and Dyers

DOCUMENT D'INFORMATION

La structure de comités consultatifs sur le commerce extérieur

La politique

Le gouvernement s'est engagé à rétablir les ponts du dialogue et les consultations entre Ottawa et le reste du Canada. Il recherche un effort collectif - et non unilatéral - qu'il considère comme la clé du renouveau économique, et il est déterminé à agir en ce sens.

Puisque notre économie est fortement tributaire des exportations, le commerce extérieur est l'un des grands thèmes de ce dialogue.

Les moyens

La structure de comités consultatifs sur le commerce extérieur fournit un cadre spécial pour les consultations entre le gouvernement et le secteur privé. Elle comprend a) le Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE), composé d'environ 40 membres, et b) les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE), qui sont 15 groupes représentant des intérêts sectoriels. Pris ensemble, ces deux éléments forment la principale voie par laquelle le gouvernement pourra obtenir les conseils du secteur privé et par laquelle le secteur privé pourra contacter directement le gouvernement sur les questions de commerce extérieur.

Le CCCE, établi en janvier 1986, se réunira quatre fois l'an. Les GCSCE, dont la création a été annoncée en février 1986, se réuniront au moins à tous les trimestres. En annonçant les noms des présidents des 15 GCSCE, l'honorable James Kelleher, ministre du commerce extérieur, a mis en place cette nouvelle structure consultative.

Les membres du CCCE et les présidents des GCSCE ont été nommés par le gouvernement, en consultation avec le secteur privé. Le Ministre désignera les membres des groupes en consultation avec leurs présidents respectifs. Le CCCE et les GCSCE seront chargés d'établir eux-mêmes leur ordre du jour en plus de répondre aux questions sur lesquelles le Ministre demande des conseils. Aucun membre ne sera rémunéré.

Les membres du CCCE serviront à titre individuel, mais feront profiter le Comité de leur expérience et de leur compétence dans les divers secteurs et régions du Canada. Les membres du CCCE proviennent du milieu des affaires, du monde syndical, des groupements de consommateurs, de l'industrie culturelle, des groupements de recherche et du

monde universitaire. Le CCCE s'occupera de grandes questions nationales liées à l'accès aux marchés extérieurs et à la commercialisation des exportations.

Les membres des GCSCE, par ailleurs, ont été choisis pour leurs compétences et leurs connaissances dans leur secteur particulier, qu'ils seront appelés à représenter.

Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur engloberont les secteurs suivants:

- produits agricoles, aliments et boissons
- poissons et produits du poisson
- minéraux et métaux
- produits et services énergétiques
- produits chimiques et pétrochimiques
- produits forestiers
- matériel industriel, maritime et ferroviaire
- production automobile et aérospatiale
- vêtements et fourrures
- textiles, chaussures et cuir
- biens de consommation et articles ménagers
- matériel et services de communication et d'informatique
- services financiers
- services généraux
- industries artistiques et culturelles

Les questions de commerce extérieur

Le Ministre du Commerce extérieur et le ministère des Affaires extérieures sont chargés, au nom du gouvernement, d'une large gamme de politiques et de programmes régissant les relations économiques et commerciales avec l'étranger. Le Ministre et le Ministère sont responsables de l'administration de la législation régissant le commerce extérieur. Ces responsabilités sont exercées en vue de fournir le cadre nécessaire à la conduite des affaires canadiennes au plan international et d'aider le secteur privé du Canada à vendre ses produits et services à l'étranger.

Cet objectif est réalisé par divers moyens, y compris des discussions et des négociations avec d'autres gouvernements nationaux. Les questions particulières à poursuivre avec d'autres gouvernements, aux plans multilatéral et bilatéral, sont déterminées par les priorités et les compromis qui servent le mieux l'économie canadienne et des secteurs particuliers de l'économie. Il est essentiel que le gouvernement puisse en tout temps connaître les besoins, les intérêts et les priorités du secteur privé pour qu'il puisse établir ses politiques et ses programmes.

Le gouvernement a adopté une Stratégie nationale du commerce qui reflète un consensus au sein du secteur privé et des gouvernements provinciaux. Cette stratégie a trois dimensions; premièrement, améliorer la compétitivité de l'économie canadienne au plan international; deuxièmement, élargir notre accès aux marchés d'autres pays; et troisièmement, améliorer l'efficacité de nos efforts de commercialisation à l'étranger. L'an dernier, le gouvernement a engagé un certain nombre d'initiatives sous chacun de ces trois points. Ces initiatives ont pris en compte les consultations informelles menées avec le secteur privé et les provinces. La mise en application des initiatives et l'étude d'autres initiatives seront grandement facilitées par l'établissement de la structure consultative comprenant le CCCE et les GCSCE.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer notre compétitivité à l'étranger, notamment au plan du financement des exportations. D'autres décisions seront bientôt prises et d'autres initiatives seront envisagées.

Sur la question de l'accès, il existe trois grands domaines dans lesquels des initiatives ont été prises. On a d'abord proposé aux États-Unis d'entreprendre des négociations commerciales en vue de réduire ou d'éliminer les barrières tarifaires et non-tarifaires qui existent actuellement entre les deux pays. Cette initiative a été définie comme la poursuite d'un accord commercial bilatéral global qui serait pleinement compatible avec nos obligations multilatérales en vertu du GATT. La deuxième grande initiative a été de nous associer à quelque quatre-vingt-dix autres pays pour obtenir un consensus sur l'engagement de négociations commerciales multilatérales visant à libéraliser le commerce entre tous les participants. Troisièmement, le gouvernement mène des discussions bilatérales avec certains de ses grands partenaires commerciaux afin d'améliorer l'accès de nos biens et services à leurs marchés. Les conseils du CCCE et des GCSCE seront particulièrement importants dans le contexte de toute négociation commerciale qui pourrait être engagée.

Sur la question de la commercialisation, le gouvernement a introduit une stratégie globale de commercialisation, en consultation avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux. Cette stratégie prévoit notamment l'établissement d'objectifs d'exportation pour tous les marchés visés, ainsi que l'identification des débouchés prioritaires et des moyens de poursuivre ces débouchés sur nos principaux marchés - qui composent quelque 95 pour cent de nos exportations actuelles. Diverses innovations ont été apportées pour rationaliser la coopération fédérale-provinciale afin de mieux poursuivre

les débouchés à l'étranger et de fournir un meilleur service au secteur privé.

Chacune de ces trois dimensions de la Stratégie nationale du commerce montre la nécessité d'assurer en permanence que les politiques et programmes répondent aux besoins et priorités du secteur privé, et que tous ces objectifs sont poursuivis selon une approche coopérative globale. Le CCCE et les GCSCE forment une structure globale visant à assurer que les vues du secteur privé touchant les grandes questions nationales, ou des priorités sectorielles particulières, liées au commerce extérieur sont discutées avec le gouvernement.

La structure CCCE/GCSCE forme le mécanisme de consultation sur le commerce extérieur le plus complet jamais mis en place au Canada. De plus, elle viendra appuyer la consultation et le dialogue qui seront poursuivis entre le gouvernement et le secteur privé, tant au niveau des entreprises que des associations les représentant.

Le ministère des Affaires extérieures

Le CCCE et les GCSCE feront directement rapport au Ministre du commerce extérieur. Ils seront appuyés par les services du Ministre, par l'intermédiaire de Bob Richardson, Sous-ministre du commerce extérieur, et de Dwayne Wright, Conseiller principal et coordonnateur au Secrétariat des comités consultatifs sur le commerce extérieur du ministère des Affaires extérieures.

Le ministère des Affaires extérieures est chargé de coordonner les réunions du CCCE et des GCSCE, et d'organiser des séances d'information pour faciliter les délibérations de ces comités. Des arrangements seront pris pour que les GCSCE travaillent directement avec le Bureau des négociations commerciales, autant pour ce qui touche les négociations commerciales multilatérales que les éventuelles négociations commerciales avec les États-Unis.

Les hauts fonctionnaires du Ministère seront heureux de rencontrer les gens d'affaires pour leur expliquer le nouveau mécanisme consultatif et pour aborder des questions commerciales intéressantes tout particulièrement certains milieux du monde des affaires.

Conclusions

Le Ministre invite instamment le secteur privé à utiliser le mécanisme consultatif déjà mis en place et à en tirer avantage. L'objectif visé est l'accès à des marchés élargis. Le dialogue nous permettra de le réaliser.